

33. JAKIN. Indicatif Présent

<u>D. Singulier.</u>		<u>Obj. pluriel</u>	
Nik dakit	= je le sais	dazhit	= je les sais
Hik dahik/m	= tu le sais	dazhik/m	= tu les sais
Zuk dahizue	= vous le savez	dazhizue	= vous les savez
Harek daki	= il le sait	dazhi	= il les sait
Guk dakigu	= nous le savons	dazhigu	= nous les savons
Zueh dahizue	= vous le savez	dazhizue	= vous les savez
Heich dakite	= ils le savent	dazhite	= ils les savent

34. UKAN. Potentiel probable. Présent.

<u>C. D. S.</u>		<u>C. D. P.</u>	
Nik duket	= je peux l'avoir	dituzket	= je peux les avoir
Hik dukek/m	= tu n. l'avoir	dituzhkek/m	= tu peux les avoir
Zuk dukezu		dituzhezue	= vs pouvez les avoir
Harek duke		dituzhe	= il peut - n -
Guk dukagu		dituzhegu	= nous pouvons - n -
Zueh dukezu		dituzhezue	= vs pouvez - n -
Heich dukete		dituzhete	= ils peuvent les avoir

IV. GRAMATIKA: Même si - ren itzulpena.

V. ITZULPENKA 1. Il n'y a point de chemin trop long à qui marche lentement et sans se presser. 2. Il marchait droit devant lui lorsqu'un serpent venimeux lui apparut ^{tout près}. De deux coups de bâtons il le tua. 3. Tant que nous marchions en silence nous entendions les sangliers boire. 4. Vous marchiez sur les traces du malfaiteur et chaque fois il vous s'échappait. 5. Vous autres tant que vous marchiez ainsi vous ne vous risquez pas à la mort. 6. Pourquoi vous ne me l'aviez pas fait connaître à temps? 7. Tant qu'à faire cela, vous deviez me le dire à l'avance. 8. Ils me donneront le renseignement à condition de ne le divulguer à personne. 9. Nous vous avons fait savoir suffisamment à l'avance la date de son mariage. 10. Mais il vous avait fait savoir que j'avais un empêchement. 11. Je suppose que vous le savez. C'est un créateur. Cet artiste-peintre a fait un chef-d'œuvre. 12. Nous le savons, créer ainsi relève de l'art le plus pur. 13. Vous savez qu'il fut arrêté au moment précis où il sortit de chez lui. 14. Ils savent ces choses. Là, les témoins ont été choisis à bon escient. 15. Vous autres aussi vous les savez, pourvu que vous ne les dévoiliez pas. 16. Je peux avoir la machine demain. 17. Vous savez le voir ^{en} vers 10 heures. Il sera chez lui. 18. Ils peuvent avoir tous les détails de ce procès après demain au plus tard. 19. Nous pouvons avoir les médicaments pour moi. 20. Le médecin peut examiner le malade de suite.